Unité 23

**Imprimé 2 :**

**Glossaire de l’Unité 23**

| Terme | Définition | Source (autre que le CTA/IFAD) |
| --- | --- | --- |
| Archives | Les archives sont des collections de documents historiques afférents à des personnes physiques ou morales. Les données qu’elles contiennent représentent des documents essentiels, tels que des lettres, des actes de naissance ou de décès, des enregistrements de mariage, des journaux ou des registres financiers. | Wikipédia (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Archives>) |
| Enregistrement sonore | L’enregistrement sonore est une technique applicable à diverses méthodes de production de l’information, qu’on utilise pour recueillir des éléments du PCI où le son est un aspect déterminant (entretien, musique, danse, chant, etc.). |  |
| Groupe cible | La technique du « groupe cible » correspond à un entretien mené avec un petit groupe de personnes sur un thème précis. Il peut nécessiter la présence d’un modérateur et aura plus ou moins le même style qu’une séance de réflexion. Cette technique comporte en général l’utilisation de questions ouvertes et/ou de vastes thèmes de discussion. |  |
| CLPE (consentement libre, préalable et éclairé) | Lorsque des communautés, groupes ou individus participent à l’élaboration d’un dossier de candidature pour l’inscription d’un élément de leur PCI sur l’une des Listes de la Convention, leur consentement libre, préalable et éclairé est requis pour la préparation et la soumission du dossier (DO 1, U.4 et DO 2, R.4). Sans preuve du consentement de la communauté (qui peut revêtir différentes formes, selon les cas), le Comité n’a pas le droit d’inscrire un élément sur une Liste de la Convention.  Le consentement de la communauté est également exigé dès lors qu’un État partie propose de sélectionner une pratique de sauvegarde comme meilleure pratique (DO 7, P.5) ou prépare une action de sensibilisation qui concerne le PCI d’un ou de plusieurs groupes spécifiques (DO 101 [b]).  La notion de consentement libre, préalable et éclairé devait initialement s’appliquer aux individus, mais elle s’étend désormais à des groupes de personnes dans des instruments tels que la Déclaration sur les droits des peuples autochtones, la Convention sur la diversité biologique (CDB), dans les DO de la Convention du patrimoine immatériel et dans plusieurs textes et recommandations de l’Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Voir DO 1, 2, 7 et 101 (b). | Texte du participant de l’Unité 3 : Concepts clés |
| Observation | L’observation est une méthode de production de l’information qui permet de se familiariser avec des groupes de population ou des personnes en les observant et en les écoutant. Parmi les pratiques qu’on peut observer figurent les fêtes, les cérémonies religieuses, les réunions ou les activités journalières. |  |
| Vidéo participative | La vidéo participative est une méthode de production de l’information qui fait intervenir des individus et des membres de la communauté dans la création de leurs propres vidéos. La vidéo participative est considérée comme un processus de responsabilisation pour les membres de la communauté parce qu’elle les rassemble pour traiter leurs problèmes et enregistrer leurs connaissances dans une démarche collective. | Wikipédia (<http://en.wikipedia.org/wiki/Participatory_video>) |

| Term | Definition | Source  (if other than CTA/IFAD) |
| --- | --- | --- |
| Cartographie participative | La cartographie participative peut être réalisée pour documenter le paysage culturel d’une communauté et les éléments du PCI qui s’y rapportent. Cartographier le paysage culturel se réfère aux aspects qui forgent les valeurs, les normes, les pratiques sociales et la spiritualité d’une communauté et l’élément du PCI qui y est associé. Il peut s’agir, par exemple, de lieux sacrés, de sites de danse et de sites de circoncision. La cartographie participative peut aider à recueillir des informations sur les modes d’interaction des communautés avec les éléments du PCI et elle peut être utile pour relayer l’information spatiale à des agences extérieures, mais aussi pour enregistrer et archiver les connaissances locales sur un élément particulier du PCI. |  |
| Entretien semi-structuré | L’entretien semi-structuré est un type d’entretien qui fait appel à un jeu de questions ou de sujets prédéterminé. Toutefois, il est permis de s’écarter des questions et des sujets prescrits et les personnes interrogées sont encouragées à approfondir les sujets de discussion et à avancer des idées qui ne sont pas inscrites dans le programme d’entretien. |  |
| Entretien structuré | Dans un entretien structuré, on pose exactement les mêmes questions exactement dans le même ordre à chaque interviewé. S’écarter de ces questions n’est pas préconisé. Ces types d’entretiens donnent en général des résultats fort comparables. |  |
| Entretien non structuré | Les entretiens non structurés ne sont pas guidés par un jeu de questions mais par le flux naturel de la conversation entre l’intervieweur et la personne interrogée. Ils partent du principe que l’intervieweur n’a pas identifié les sujets de discussion les plus importants et doit donc s’appuyer sur les connaissances de l’interviewé. |  |

Source; CTA. 2010, *Training Kit on Participatory Spatial Information Management and Communication*. CTA, The Netherlands and IFAD, Italy (ISBN: 978-92-9081-446-7).